

## [Spectacle vivant](#) [1]

Le SFA est signataire des 3 conventions collectives qui couvrent aujourd'hui l'ensemble du spectacle vivant : la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles (secteur subventionné par l'Etat et/ou les collectivités territoriales - villes, départements, régions) , la convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant et la convention collective des parcs de loisir.

Des accords d'entreprise existent pour les théâtres nationaux et pour certains parcs de loisir, ainsi que pour certains cabarets ou music-halls ; ces accords doivent normalement apporter des garanties aux salariés supérieures à celles contenues dans les conventions collectives.

Pour toute convention collective, comme pour le droit du travail, il appartient aux salariés de veiller à la bonne application des textes négociés et signés. Les représentants des employeurs se sont engagés à faire respecter ces accords ; l'artiste se doit de les connaître et de ne pas accepter des conditions de travail ou salariales en dessous de ces normes. En cas d'abus, il faut saisir son syndicat !

**Permanences** : Le SFA propose des permanences fonctionnant par téléphone ou sur rendez-vous. Elles sont tenues par des artistes en activité ; aussi, il est conseillé de téléphoner la veille entre 10h et 13h au 01 53 25 09 09, afin de s'assurer qu'une permanence a bien lieu le jour dit, ainsi que pour la prise de rendez-vous. Pour voir les permanences en région, consultez la rubrique « [SFA en région](#) [2] ».

**Spectacle vivant** : Jeudi de 10 h 30 à 13 h. Par téléphone, uniquement les artistes qui ne résident pas en Ile de France. Sur rendez-vous.

Mot de passe \*

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

[Haut de page](#)

## [Coordonnées du SFA](#)

### **Syndicat Français des Artistes-interprètes**

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : [contact@sfa-cgt.fr](mailto:contact@sfa-cgt.fr)

Site Web : [www.sfa-cgt.fr](http://www.sfa-cgt.fr)

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#) [Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#) [Télévision](#)  
[Audiovisuel](#) [Cinéma](#) [Conventions collectives](#) [Danse](#) [Disque](#) [Doublage](#) [Droits sociaux](#) [International](#) [Internet](#) [Politiques culturelles](#) [Propriété littéraire et artistique](#) [Radio](#) [Salaires](#) [Spectacle vivant](#) [Télévision](#)

## [Coordonnées du SFA](#)

### **Syndicat Français des Artistes-interprètes**

1, rue Janssen 75019 PARIS

Métro : [Place des Fêtes](#)

Téléphone : 01 53 25 09 09

Télécopie : 01 53 25 09 01

Serveur vocal : 01 53 25 09 00

E-mail : [contact@sfa-cgt.fr](mailto:contact@sfa-cgt.fr)

Site Web : [www.sfa-cgt.fr](http://www.sfa-cgt.fr)

- [Lire la suite de Coordonnées du SFA](#)

## **Accès réservé**

Nom d'utilisateur \*

Mot de passe \*

- [Demander un nouveau mot de passe](#)

- [Tous droits réservés © 2019-2020 Syndicat Français des Artistes-interprètes](#)
- [Mentions légales](#)
- [Crédits](#)
- [Contact](#)
- [LEKTUM](#)
- [Drupal](#)

**URL source (modified on 07/01/2021 - 12:45):** <https://sfa-cgt.fr/conditions-demploi/spectacle-vivant>

### **Liens**

[1] <https://sfa-cgt.fr/conditions-demploi/spectacle-vivant>

[2] <http://www.sfa-cgt.fr/le-sfa-en-region/52>